

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mars 2022

Les Étudiants Militants Libres et Unis ont toujours promis de se battre jusqu'à l'abrogation totale du pass sanitaire et vaccinal. Notre objectif et notre ligne directrice restent la même depuis notre création, à savoir la liberté vaccinale totale et pour tous, quels que soient l'âge ou la profession de l'individu.

Les restrictions sanitaires et les pressions à la vaccination semblent arriver à leur terme. Depuis le 14 mars, le pass vaccinal est levé et le port du masque n'est plus obligatoire.

Cependant, plusieurs mesures subsistent. Lors de son allocution du 3 mars 2022, le Premier ministre Jean Castex a insisté sur le fait que l'application du pass serait suspendue mais pas supprimée. Le pass sanitaire est toujours demandé dans les établissements de santé.

En outre, les personnels soignants et les étudiants en santé sont toujours soumis à l'obligation vaccinale. Les soignants qui ont pris la décision de ne pas être vaccinés demeurent suspendus, sans salaire ni allocation chômage, depuis le 15 septembre 2021.

Le masque n'est plus obligatoire, que ce soit pendant les cours, au travail ou dans les lieux clos. Il reste cependant présent dans les transports en commun et les établissements de santé.

Les Étudiants Militants Libres et Unis continuent leur lutte. Dès lors, nous considérerons qu'un retour à la normale ne sera effectif que lorsque les personnels soignants bénéficieront d'une liberté vaccinale totale. Nous portons également toute notre attention sur la réintégration des travailleurs suspendus, ainsi que sur la considération du gouvernement, quant à l'importance des dégâts causés par toutes ces mesures mises en place depuis deux ans.

Il semble fondamental que l'État reconnaisse l'importance des répercussions qui émaneront de ces mesures sanitaires : port du masque chez l'enfant, obligation vaccinale, isolement des étudiants, décrochage scolaire et même dépression.